

La situation des droits de l'Homme au Burundi reste "très préoccupante" selon l'ONU

UN News Centre, 22 mars 2016 Burundi : un responsable de l'ONU en charge des droits de l'homme juge la situation toujours préoccupante Le Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux droits de l'homme, Ivan Simonovic (photo), a déclaré mardi devant le Conseil des droits de l'homme à Genève que la situation au Burundi restait très préoccupante en matière de droits humains, près d'un an après le début de la crise politique déclenchée par la démission du Président burundais Pierre Nkurunziza de se présenter pour un troisième mandat.

Pour M. Simonovic, les violations des droits de l'homme actuelles au Burundi n'affectent pas seulement l'avenir du pays, mais aussi celui de toute la région des Grands Lacs. Au 4 mars, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) faisait état d'environ 250.000 réfugiés burundais dans les pays voisins. Le Sous-Secrétaire général s'est rendu récemment au Burundi, a rappelé qu'entre le début de la crise en avril 2015 et le 1er mars dernier, au moins 474 personnes ont été tuées et que 36 autres auraient été victimes de disparitions forcées. Plus de 4.950 personnes ont été détenues dans le contexte de la crise, dont 1.834 le restent encore. Il y a eu 496 allégations de tortures ou de mauvais traitements. M. Simonovic a indiqué que 41 personnes détenues figurant sur une liste de 125 prisonniers politiques ont été libérées la semaine dernière. Il y a vu le signe d'efforts pour rétablir l'état de droit et il a exhorté les autorités burundaises à libérer tous les autres détenus politiques. Faisant état de diverses arrestations récentes, mais aussi d'intimidations, de harcèlements et de tortures, il a rappelé l'espace extrêmement réduit dont bénéficie aujourd'hui la société civile. Le Sous-Secrétaire général a déclaré avoir pris note du récent rapport de la commission d'enquête mise en place par le Ministère de la justice du Burundi et dirigée par le Procureur général du pays après les allégations d'exécutions extrajudiciaires lors des événements du 11 décembre dernier. Il a toutefois demandé d'autres enquêtes, « plus approfondies et beaucoup plus crédibles » sur les nombreuses découvertes de fosses communes dans le pays et a offert les services de médiation légale du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) au Burundi. M. Simonovic a noté qu'en sus des violations des droits de l'homme imputées aux forces armées, aux services de renseignements et à la milice Imbonerakure associée au parti au pouvoir, l'apparition en décembre de deux groupes d'opposition armée au gouvernement est venue ajouter à la violence. Les attaques armées des 11 et 12 décembre et les exécutions extrajudiciaires qui les auraient suivies témoignent de ce cycle de violence, de même que les attaques quotidiennes à la grenade. Il s'est félicité de l'accord donné par le gouvernement du Burundi à la première mission de l'équipe d'experts indépendants mandatée par le Conseil des droits de l'homme, qui s'est rendue sur place du 1er au 8 mars dernier. De son côté, le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Christof Heyns, a rendu compte de cette mission d'experts. Il a déclaré qu'un faisceau d'indices montre que des exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, de même que des actes de torture, de disparitions forcées ont eu lieu durant la crise et peuvent être attribués, dans certains cas, à l'État, dans d'autres, à l'opposition armée. La mission d'experts a notamment recommandé la présence d'observateurs internationaux dans les quatre districts de Bujumbura les plus touchés par la violence, l'arrêt des violences et des discours irresponsables de la part d'acteurs politiques, et l'ouverture d'un dialogue entre les parties en vue de résoudre les problèmes de sécurité et de gestion de crise des réfugiés. A New York, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a rencontré mardi le Ministre des relations extérieures et de la coopération internationale du Burundi, Alain Aimé Nyamitwe. « Le Secrétaire général a pris note des mesures de restauration de la confiance annoncées par le gouvernement du Burundi lors de sa récente visite dans le pays et a dit attendre avec impatience leur mise en œuvre complète », a dit son porte-parole dans un compte-rendu de cette rencontre. « Il a encouragé le gouvernement à redoubler ses efforts pour trouver une solution politique à la crise actuelle grâce à un dialogue inclusif ».